

L'an mil neuf cent quatre-vingt-neuf, le samedi 12 août, à 9 H 10, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en quatrième séance dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale.

Etaient présents :

Gilbert ANNETTE - Gabrielle FONTAINE - Michel CHAN-LIAT - Camille SUDRE - Jules RAUX - Gilbert GERARD - Mickaël NATIVEL - René LAI-HONG-TING - Sudel FUMA - Ismaël MOULLAN - Gabriel ARMOUDOM - Alain ARMAND - Jean-Max NATIVEL - Daniel TOUSSAINT - Patrick VERGUIN - Gervais VIGNE - Jean IVOULA - Hervé MAGAMOOTOO - Rémy MASSAIN - Jean HOAREAU - Russel HOAREAU - Edith NALEM - Dominique RIVIERE - Serge CAZANOVE - André PADEAU - Jean-Claude SAUTRON - Maxime SIDAMBAROMPOULE - Yasmina HATIA - Firmin LACPATIA - Erick EGOLFF - Franchin RAMIDGE-BANE - Brice PAUVREZE - Jean-Paul CLAIN - Luçay MAILLOT - Armand IGNACE - Elio LEBON - Françoise MOLLARD - Eric BOYER - René Paul VICTORIA - Marc GERARD - Guy ZITTE - Daniel BOX - Mario LECHAT - Nicolas MOUTOUSSAMY

NOTA :

Etaient représentés :

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 19 AOUT 1989 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 44 sur 55

. André BOURGIN ..... par Jean IVOULA  
. Michel TAMAYA ..... par Ismaël MOULLAN  
. Emmanuel HOARAU ..... par Gabrielle FONTAINE  
. René LEE TENG SHEE ..... par Gabriel ARMOUDOM  
. Mathilde JUNOT ..... par Edith NALEM  
. Jacques LACOUTURE ..... par Mickaël NATIVEL  
. Auguste LEGROS ..... par René Paul VICTORIA  
. François CAILLE ..... par Marc GERARD  
. Jean Marie DUPUIS ..... par Daniel BOX  
. Philippe BALOUKJY..... par Guy ZITTE

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

LE MAIRE  
Gilbert ANNETTE

